



## Directive 549 (1999)<sup>1</sup>

# Situation au Moyent-Orient:dimension israélo-palestinienne

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée, à la suite de sa [Résolution 1183 \(1999\)](#), charge sa commission des questions politiques d'organiser une rencontre parlementaire avec des délégations de la Knesset et du Conseil législatif palestinien à Strasbourg à l'automne 1999.
2. L'Assemblée charge également sa commission des questions juridiques et des droits de l'homme de préparer un rapport sur l'assistance pratique à apporter à l'Autorité nationale palestinienne en vue de renforcer les institutions démocratiques, de mettre en place un État de droit et d'assurer le respect des droits de l'homme.

---

1. Voir [Doc. 8347](#), rapport de la commission des questions politiques, rapporteur: M. Lukin. Texte adopté par la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 30 mars 1999.

